



Interview - Pas de sécurité sans prévention

ACTUALITÉ

SÉCURITÉ

Jeudi 30 septembre 2021

Interview - Pas de sécurité sans prévention

Pierre Testu, adjoint au maire chargé de la Sécurité, revient sur les actions menées pour garantir la tranquillité des habitants.



Quelle est la politique de la Commune en matière de sécurité ?

Pierre Testu : En quelques années, nous sommes passés de six à vingt-et-un policiers municipaux, avec une amplitude horaire élargie jusque tard dans la nuit. Les agents interviennent sur des missions d'écotage, de renseignement et d'intervention sur des flagrants délits. Nous les avons dotés d'armes, dont une létale, pour leur sécurité et la nôtre. Une convention lie la commune et le stand de tir des CRS, ce qui permet aux policiers municipaux de s'entraîner plus que ce que demandent les textes réglementaires. Il y a même dans les effectifs un moniteur en maniement des armes.

Comment est utilisée la vidéosurveillance ?

Le centre de supervision urbain intercommunal (CSUI) de Vélizy-Villacoublay, Viroflay, Jouy-en-Josas, Les Loges, Buc permet de réaliser des flagrants délits et d'inclure de l'intelligence artificielle. L'outil est capable de lire les plaques d'immatriculation, de repérer un véhicule selon son modèle ou sa couleur. Nous avons régulièrement des réquisitions judiciaires par la police nationale qui demandent de consulter les enregistrements. Les images permettent d'élucider de nombreuses affaires et constituent des preuves. En matière de respect du Code de la route et, notamment du stationnement, nous avons recours à la vidéo-verbalisation. Je crois à la vertu pédagogique de la sanction pour limiter l'incivisme.

Quelles sont les relations avec la police nationale ?

Le fait d'être réunis dans les mêmes locaux permet des échanges quotidiens. Trois fonctionnaires de police nationale s'occupent des prises de plainte et des affaires judiciaires. La mairie entretient d'excellents rapports avec la police nationale qui se matérialisent par des missions communes, notamment sur des contrôles réguliers avec parfois des chiens renifleurs et la brigade des stupéfiants. Des individus ont pu être interpellés pour trafic de stupéfiants et ont été écroués.

Quels sont les dispositifs de prévention ?

La prévention tient un rôle important dans le maintien de notre sécurité. La séance plénière du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) s'est tenue en mairie le 19 mai dernier. Tous les acteurs concernés par la prévention et la lutte contre l'insécurité étaient réunis : forces de l'ordre, services municipaux, bailleurs, hôteliers, gestionnaires des transports, monde éducatif. Cette instance dynamique propose un programme d'actions tous les trois ans sous forme de stratégie territoriale. Cette année, l'accent a été mis sur la détection, le plus tôt possible, des familles en fragilité, avec des jeunes susceptibles de poser des problèmes. En accord avec l'éducation nationale, nous allons agir dès l'élémentaire pour accompagner les familles.

La municipalité compte également multiplier les actions pour lutter contre le harcèlement. Nous portons autant attention aux auteurs qu'aux victimes qui souffrent, mais qui n'osent pas le dire. Un groupe de travail a été créé avec les différents services municipaux : prévention, jeunesse, éducation, culture, sports, associations et CCAS. Dans un même ordre d'idées, nous travaillons avec le service Senior pour faire de la prévention auprès des plus âgés qui peuvent être victimes d'arnaques. Nous nous devons de développer encore plus cette transversalité avec les acteurs internes et externes. Plus d'échanges et de concertations pour une ville où il fait bon vivre.